

Evrecy, le 07/09/2020

Objet : Arrêté portant sur le prolongement de l'enquête publique relative à la révision du plan de zonage d'assainissement de la commune de Maizet

ARRETE 087-2020

Le président de la Communauté de communes Vallées de l'Orne & de l'Odon

Vu le code général des collectivités territoriales (article L. 2224-12) ;

Vu la délibération n°2018-127 du Conseil communautaire du 22/11/2018 ;

Vu la délibération n° 2020-007 du Conseil communautaire du 23 janvier 2020 ;

Vu la décision n°E20000009/14 du tribunal administratif de Caen du 14 février 2020 ;

Vu la décision délibérée n° 2020-3470 de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Normandie en date du 05 mars 2020 ;

Considérant qu'il convient de prolonger l'enquête publique de révision du zonage d'assainissement de Maizet afin de permettre au public de pouvoir s'exprimer sur la révision du zonage d'assainissement ;

Sur proposition du Service compétent ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'enquête publique ouverte du 18 août 2020 au 17 septembre 2020, est prolongée jusqu'au 08 octobre 2020.

Article 2 : Les permanences restantes seront organisées selon les modalités suivantes :

Permanence physique	Permanence téléphonique
Le samedi 26 septembre de 10h 00 à 12h 00 (Prévue initialement le samedi 05 septembre de 10h 00 à 12h 00)	Le samedi 26 septembre de 09h 30 à 10h 00 (Prévue initialement le samedi 05 septembre de 09h 30 à 10h 00)
Le jeudi 08 octobre de 17h 00 à 19h 00 (Prévue initialement le jeudi 17 septembre de 17h 00 à 19h 00)	Le jeudi 08 octobre (Prévue initialement le jeudi 17 septembre de 16h 30 à 17h 00)

Article 3 : Toutes les dispositions et conditions de l'enquête publique restent inchangées.

Le Président

Hubert PICARD

